



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENTS NUMÉRO 1096-01-2021

**AVIS** est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du 6 avril 2021, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant:

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1096-01-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1096-2020 DÉCRÉTANT L'ADOPTION DES TARIFS DE LA VILLE DE BROMONT (EXERCICE FINANCIER 2021)**

Prenez en outre avis que ces règlements entre en vigueur conformément à la Loi et sont disponible pour consultation sous la rubrique Administration municipale / Règlements municipaux sur le site Internet de la ville [www.bromont.com](http://www.bromont.com).

Bromont, ce 12<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate  
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques